






Dans le cadre de sa politique sportive, la commune de Landéda et ses partenaires mettent en place un dispositif « école des sports » en proposant des activités multisports en direction des enfants âgés de 4 à 9 ans.




Ce dispositif vise à :

-  Développer les capacités physiques des enfants (coordination et habiletés motrices).
-  Apprendre les bases de différents sports individuels et collectifs.
-  Encourager la socialisation de l'enfant (comprendre les règles, écouter et respecter les autres, coopérer).
-  Permettre à l'enfant de choisir ses loisirs au sein du panel des associations sportives du territoire.
-  Favoriser l'éducation par le sport.

Les séances sont encadrées en sécurité par l'éducateur sportif de la commune diplômé d'état conformément à la réglementation en vigueur. Il fera également appel aux bénévoles des associations sportives de la commune pour faire découvrir le panel d'activités sportives sur le territoire.



INSCRIPTIONS

-  Places limitées à 25 enfants pour le groupe : 4/5 ans – EVEIL SPORTIF
-  Places limitées à 20 enfants pour les groupes : 6/7 ans – DEVELOPPEMENT SPORT
-  Places limitées à 20 enfants pour les groupes : 8/9 ans – SECTION SPORT (minimum 8 enfants)

Les inscriptions se font pour l'année scolaire entière, elles sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée en fonction du nombre de places disponibles prévu sur chaque tranche d'âge. Priorité aux enfants de la commune, les enfants des communes extérieures peuvent être accueillis en fonction du nombre de places restantes.

L'inscription s'effectuera avant le démarrage des cours lors d'une permanence au forum des associations le samedi 04 septembre de 13h30 à 17h30 ainsi que le mercredi 08 septembre en salle Cézon au complexe Streat Kichen de 10h00 à 16h00. Documents nécessaires pour l'inscription :



- Attestation Quotient Familial CAF
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique « multisports » datée de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance couvrant les risques d'activités « multisports » datée de moins de 3 mois
- Règlement intérieur signé



HORAIRES DES SEANCES

Les séances de sports auront lieu tous les mercredis durant les périodes scolaires.

La 1^{ère} séance débutera le mercredi 15 Septembre 2021 et se terminera en fin d'année scolaire le mercredi 29 Juin 2022 (soit 35 séances).

-  Pour les 4/5 ans né(e)s entre 2017 / 2016 – Mercredi de 10h30 à 11h30 et/ou de 11h30 à 12h30
-  Pour les 6/7 ans né(e)s entre 2015 / 2014 – Mercredi de 9h30 à 10h30
-  Pour les 8/9 ans né(e)s entre 2013 / 2012 – Mercredi de 13h00 à 14h00



TARIFS

Les tarifs se font en fonction du quotient familial CAF. Pour les jeunes des communes extérieures, le tarif appliqué sera celui correspondant au quotient familial le plus élevé. La facturation des activités s'effectue via le « portail parents ».

Tranche Quotient Familiale - QF			Séances sur l'année : 36	Prix par séance
QF 1	1	400	68,40 €	1,90 €
QF 2	401	650	72,00 €	2,00 €
QF 3	651	840	75,60 €	2,10 €
QF 4	841	1050	79,20 €	2,20 €
QF 5	1051	1260	82,80 €	2,30 €
QF 6	1261	1680	86,40 €	2,40 €
QF 7	1681 et +		90,00 €	2,50 €
QF non renseigné			90,00 €	2,50 €
Tarif enfant extérieur commune			90,00 €	2,50 €



LIEUX DE RENDEZ-VOUS

A moins d'être prévenu en avance par l'éducateur sportif de la commune, tous les rendez-vous se font au complexe Streat Kichen à l'entrée de la salle Cézou.

Les séances multisports peuvent se dérouler sur différents sites sportifs selon l'activité proposée : complexe sportif Streat Kichen (salle Cézou), complexe Kervigorn, en extérieur (terrain de football, plage, port...) et hors de la commune.



PROGRAMME



SPORTS COLLECTIFS : Les jeux collectifs sont un moyen éducatif, l'apprentissage technique n'étant pas l'objectif principal. On développe l'adresse et la coordination, l'apprentissage des connaissances sur les rôles et statuts des joueurs, la compréhension de l'espace et des stratégies individuelles et collectives



ACTIVITES GYMNIQUES : Les jeux corporels amènent les enfants à la connaissance de leur corps et à l'organisation de leurs possibilités motrices. Par l'aménagement de parcours ludiques et sécurisés, découverte de nouvelles actions motrices (sauter, rouler, rebondir, se suspendre, s'équilibrer...)



SPORTS DE RAQUETTE / SPORTS D'ADRESSE : Les jeux d'adresse et de raquettes développeront les aptitudes motrices telles que la précision, l'habileté manuelle, la vision de l'objet en mouvement, la coordination des sensations visuelles, tactiles et auditives



SPORTS D'OPPOSITION : Vers la lutte, le judo, le karaté, la boxe, l'escrime... Par l'apprentissage de règles liées à la sécurité et au respect de l'autre, l'enfant, par des combats dirigés et des jeux



SPORTS EMERGENTS : Vers le Kin-ball, le Floorball, Tchoukball, Ultimate... Ces activités partent souvent d'une adaptation de sports déjà existants, à but éducatif et ludique sortant des schémas de sports traditionnels et ils favorisent la mixité



SPORTS ATHLETIQUES : Dans le but de développer les capacités motrices de l'enfant, pour lui permettre de mieux maîtriser son corps dans l'espace et acquérir une meilleure efficacité dans le geste